

# **UFR SCIENCES HUMAINES – Département de Géographie**

**Année 2015-2016 – Licence 3**

---

**SESSION 1 – JANVIER 2016**

---

**UE2 – Environnement Physique**

**Développement durable pays du sud (Cours de M. Camberlin)**

**Changement climatique (Cours de M. Roucou)**

**Mercredi 08 janvier 2016**

**8h – 10h**

Ce sujet comporte 4 pages.

Durée de l'épreuve : 2 heures

Vous traiterez obligatoirement les deux questions suivantes (dans deux copies séparées) :

## QUESTION 1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quelle évolution des vagues de chaleur et des risques sanitaires associés ?  
Le sujet est à traiter à partir des documents et de vos connaissances.

### DOC 1 (source INVS)

#### Surmortalité pendant la vague de chaleur de 2003 (15 000 décès) :

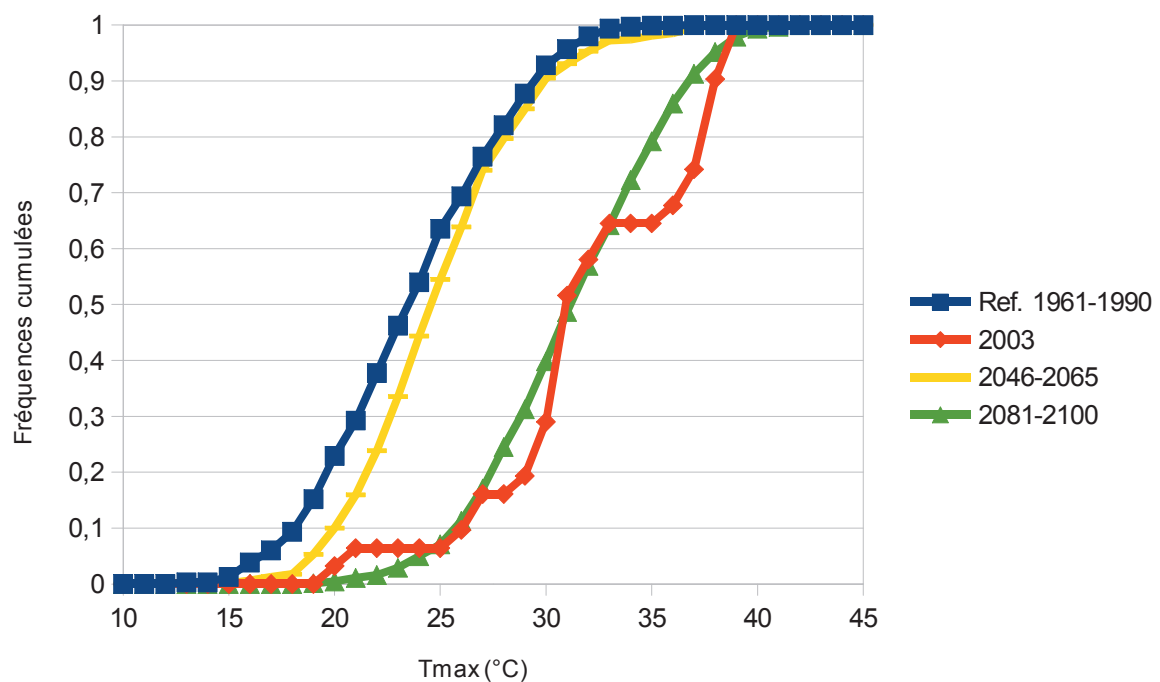
- petites et moyennes villes 40 % ;
- grandes agglomérations : Lyon 80 %, Paris 141 %.

#### Part des personnes de 75 ans et plus (les plus vulnérables à la chaleur) dans la population française :

- 8,8 % en 2003 ;
- 15,6 % en 2050.

#### Différence de température campagne/ville à Paris :

- +1 °C en 1868 ;
- +10 °C en 2003.



DOC 2 : Fréquences cumulées des températures maximales journalières en août : normale 1961-1990 ; août 2003 ; températures simulées entre 2046-2065 et 2081-2100 (modèle Arpège, scénario RCP8.5)

## QUESTION 2 : DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DU SUD

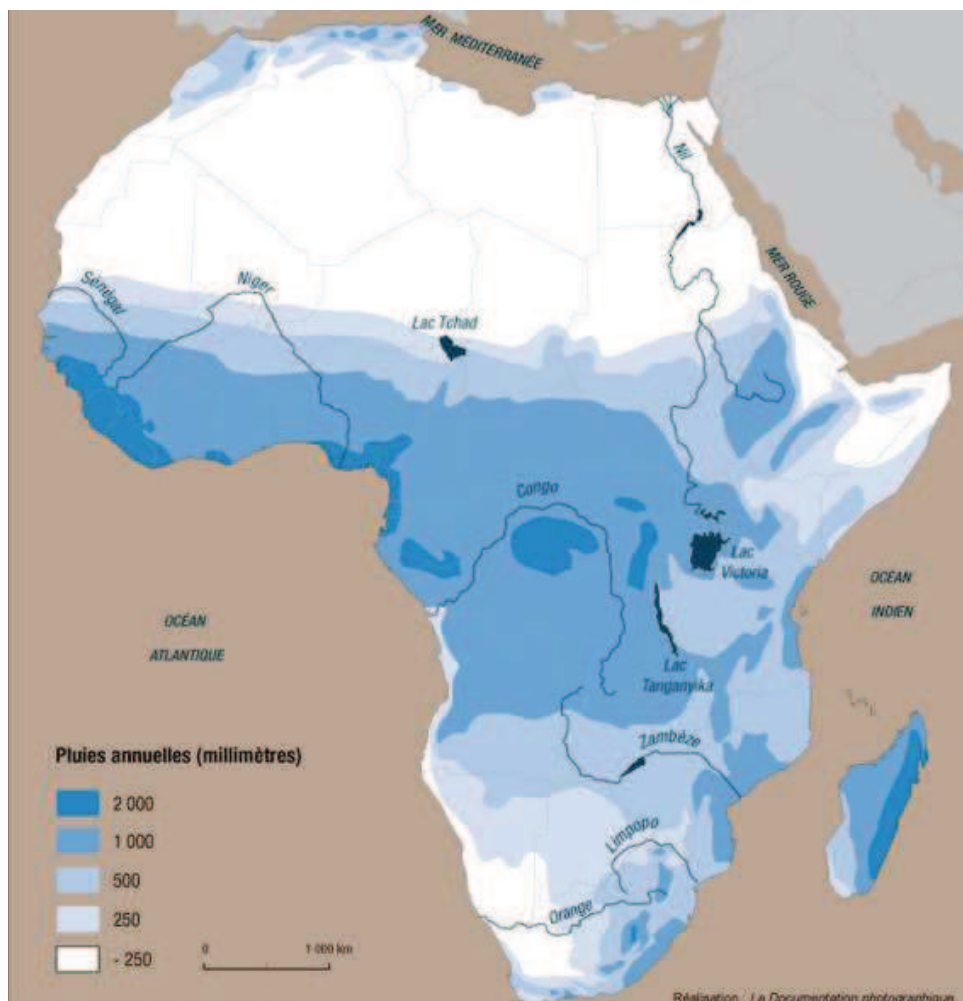
A partir des documents ci-dessous et des éléments vus en cours, vous analyserez les variations spatiales et temporelles du risque de paludisme en Afrique.

Document 1 : Conditions climatiques favorables à la transmission du paludisme

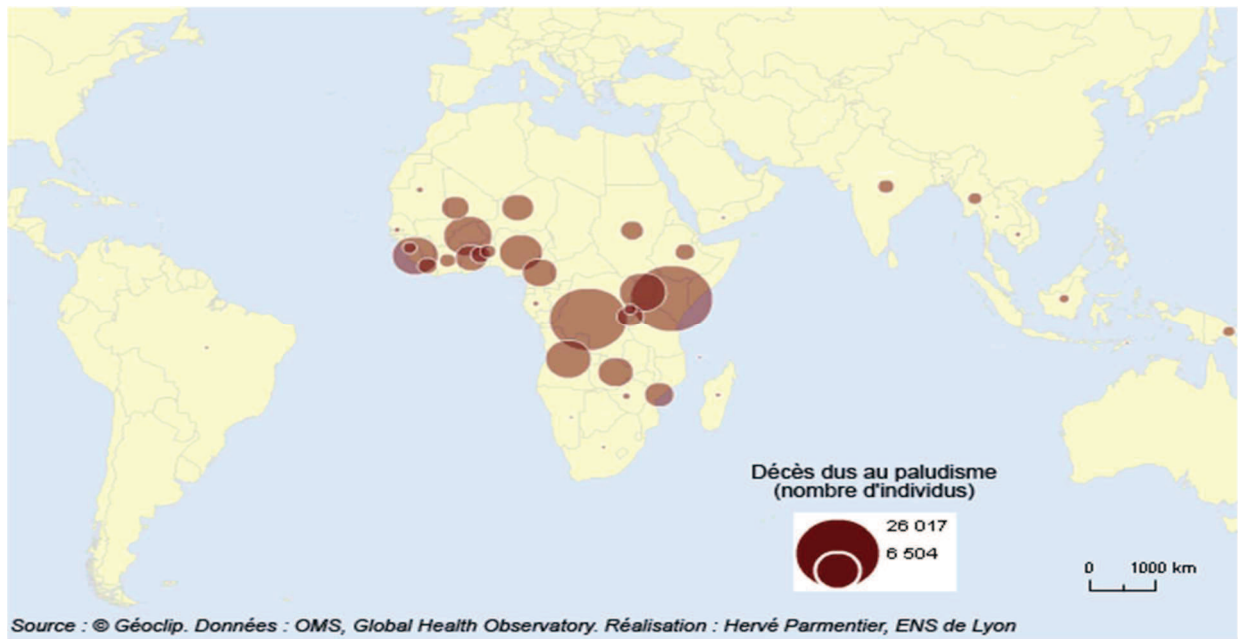
Le paludisme est causé par un parasite dont l'espèce dominante en Afrique est *Plasmodium falciparum*. Son taux de développement dépend de la température. Les conditions climatiques considérées comme adaptées au développement du parasite et à sa transmission par l'intermédiaire des moustiques sont des températures dans la plage de 18 °C à 32 °C. Au-dessous de 18 °C, le développement du parasite cesse. Au-dessus de 32 °C, la survie du moustique est compromise. Une humidité relative supérieure à 60% est également considérée comme une exigence pour que le moustique survive assez longtemps pour permettre le développement du parasite et sa transmission à l'homme. Des précipitations suffisantes (plus de 80 mm par mois) et la présence d'eau en surface sont par ailleurs nécessaires pour la ponte et les stades larvaires du cycle de vie des moustiques.

(adapté de Craig, M. H., R. W. Snow and D. le Sueur, 1999: A climate based distribution model of malaria transmission in sub-Saharan Africa. *Parasitology Today*)

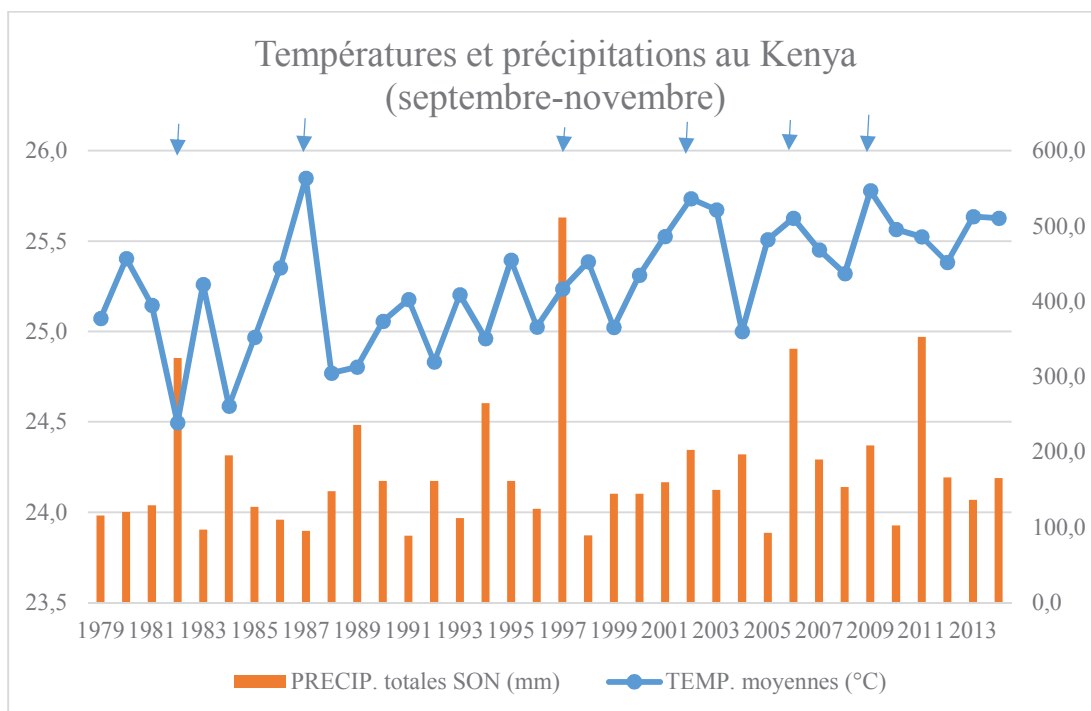
Document 2 :



Document 3 : Répartition mondiale des décès dus au paludisme en 2010 (source : Loizzo et Tabarly, 2012)



Document 4 : Variations des précipitations et températures au Kenya, 1979-2014. Les flèches indiquent les principaux événements El-Niño.



**Année 2015-2016 – Licence 3**

---

**SESSION 1 – JANVIER 2016**

---

**UE5 – Aménagement Environnement  
Gestion de la biodiversité (Cours de M. Marage)**

**Mardi 05 janvier 2016  
13h - 15h**

Ce sujet comporte 5 pages.

Durée de l'épreuve : 2 heures

---

Numéro étudiant :

## A. Questions de cours :

### 1. QCM (10 points) :

Il s'agit de questions à choix multiples. Il peut y avoir plusieurs bonnes réponses par questions. Il n'y a pas de pondération. Chaque question vaut 1 point. L'abstention n'est pas permise. L'absence de réponse est sanctionnée. **Entourez les réponses et glissez les pages dans votre copie après y avoir reporté votre numéro d'étudiant.**

1. Un écosystème, c'est :

- A) un ensemble d'espèces en interactions entre eux et avec leur environnement, traversé par des flux d'énergie
- B) la juxtaposition d'un biotope et d'une biocénose
- C) un système économique basé sur l'économie écologique

2. Parmi ces statuts de protection, le ou lesquels est (sont)-il(s) considéré(s) par le code de l'environnement (Livre III, titre III) comme réglementaire ?

- A) Réserve naturelle nationale
- B) Parc national
- C) Parc naturel régional
- D) Espace naturel sensible

3. Un habitat naturel, c'est synonyme :

- A) d'écosystème
- B) de biotope
- C) de biocénose
- D) d'un habitat fabriqué avec des matériaux recyclés

4. La niche écologique d'une espèce, c'est :

- A) là où elle vit
- B) les exigences écologiques de celle-ci, son rôle au sein de la communauté, en quelque sorte, c'est sa profession.
- C) là où elle se réfugie

5. Une ligne LGV devrait passer par un site Natura 2000. Au fait, Natura 2000, c'est quoi?

- A) un label européen de conservation de la nature
- B) Pour l'an 2000, l'Etat a désigné des espaces naturels à protéger par voie réglementaire ou toutes les activités humaines sont proscrites
- C) un espace naturel reconnu par l'UE comme d'intérêt pour la conservation de la nature et qui forme un vaste réseau à l'échelle européenne

Numéro étudiant :

6. Au fait la biodiversité, c'est :

- A) la diversité des produits issus de l'agriculture biologique dans un supermarché
- B) la quantité et la structure de l'information biologique contenue dans les systèmes vivants hiérarchiquement emboîtés
- C) la quantité d'ADN contenue dans la biosphère

7. La théorie de la biogéographie insulaire prédit qu'à l'équilibre :

- A) plus la surface de l'île est grande et proche du continent, plus la richesse spécifique est élevée
- B) plus la surface de l'île est grande et éloignée du continent, plus la richesse spécifique est élevée
- C) plus la surface de l'île est grande et proche du continent, moins il y a d'espèces

8. En 2015, le territoire français métropolitain est couvert par :

- A) environ 1,4% d'espaces protégés réglementairement
- B) 12,7% des sites Natura 2000
- C) environ 10% de parcs naturels régionaux
- D) 32% d'arrêtés de protection de biotope
- E) 8,9% de PARcs nationaux

9. On attribue plusieurs valeurs à la biodiversité. La valeur écologique, en particulier, c'est :

- A) le support fonctionnel des écosystèmes. Elle ne se conçoit que comme un ensemble dynamique, la valeur de l'ensemble étant incommensurable à la somme de ses éléments
- B) la biodiversité vu comme un patrimoine pour la conservation de paysages, d'espèces ou de variétés en raison de leur rareté
- C) celle qui pourvoie aux ressources et aux services directe ou indirecte, de ses éléments

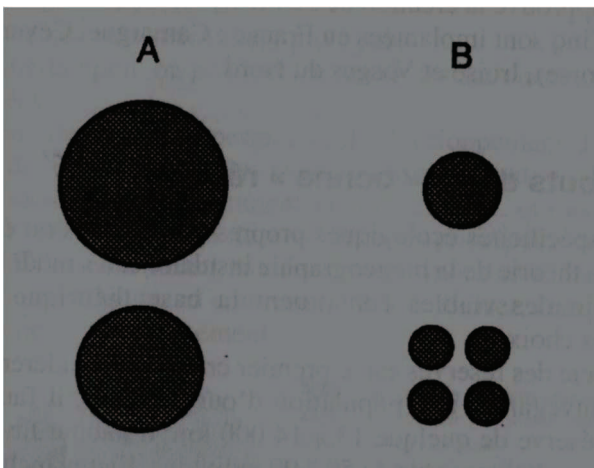
10. L'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) évalue, chaque année environ 44 000 espèces. Sur quoi se basent les experts de l'UICN pour qualifier une espèce de "menacée"?

- A) sur la théorie de la niche écologique : une espèce sténocécive est forcément menacée
- B) sur la théorie de la niche écologique : une espèce plus compétitive n'est pas menacée
- C) sur la dynamique de sa population : si ses effectifs sont compris entre 250 et 5000, alors l'espèce est considérée comme menacée
- D) sur la dynamique de sa population : si ses effectifs sont compris entre inférieurs à 250, alors l'espèce est considérée comme menacée

2. En vous appuyant sur la théorie de la biogéographie insulaire, vous complétez la figure 1 (sur le document après avoir reporté votre numéro étudiant) et la commenterez (sur votre copie), notamment dans le contexte de la création d'aires naturelles protégées (5 points) :

Numéro étudiant :

Figure 1 :



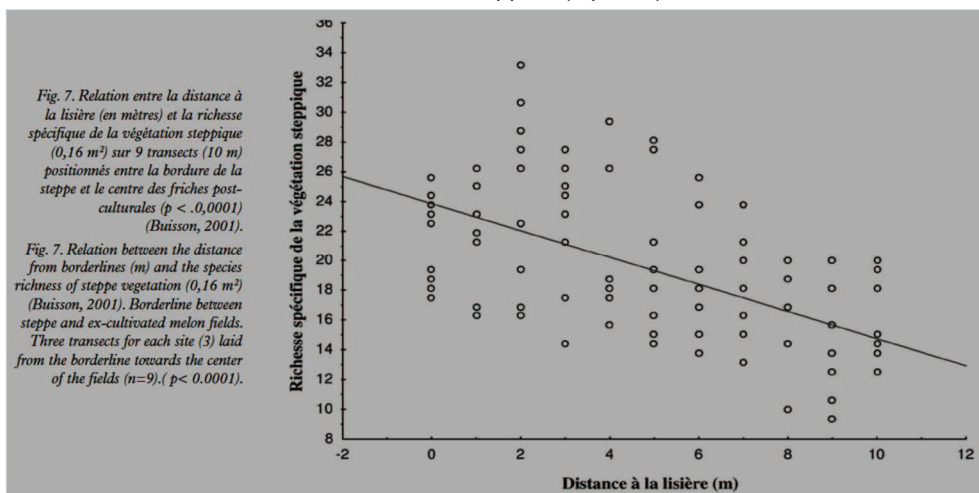


## B. Analyses et synthèse (5 points) :

L'ingénierie écologique est une nouvelle discipline visant à manipuler et piloter *in situ* des systèmes écologiques. La steppe de Crau (Bouche du Rhône), avec ses « coussouls », est un écosystème unique de 60 000 ha. C'est la dernière steppe semi-aride du continent européen. Elle abrite notamment des insectes endémiques et plusieurs espèces d'oiseaux uniques en France (la Ganga cata, le faucon crécerellette, l'alouette calandre et l'outarde canepetière). Cette steppe est un site Natura 2000. Une partie du site est également classée en réserve naturelle nationale. Du fait, notamment, de la proximité avec le port autonome de Fos-Marseille, un certain nombre d'activités économiques sont présentes ou se développent dans la zone et constituent des pressions sur elle. Dans ce contexte, ce site sert de vaste laboratoire expérimental à la mise en œuvre des théories développées en ingénierie écologique.

1. La figure 2 présente les résultats d'une expérimentation visant à restaurer la pelouse steppique après maraîchage (culture de melons).

- a. Dans cette succession écologique secondaire, expliquez pourquoi la richesse spécifique diminue dans la friche post-culturelle selon la distance à la lisière de la steppe ? (2 points)



B. Dans ce site Natura 2000, un maître d'ouvrage souhaite étendre le port autonome de Fos-Marseille afin de développer ses activités. Son projet nécessite la destruction de 50 hectares de pelouses steppiques sur les 3300 ha que compte le site. La richesse spécifique de ces pelouses a été estimée à 451 espèces végétales.

D'après l'équation de Preston, la relation est de la forme :

$$\log(S) = \log c + z \cdot \log(A) \text{ eq. 1}$$

$$\log(S) = 1,622 + 0,351 \cdot \log(A) \text{ eq. 2}$$

On peut ainsi calculer l'érosion de biodiversité attendue par la perte d'habitats. Soit un habitat d'une superficie  $A_1$  comportant  $S_1$  espèces. Selon l'équation de Preston, la réduction en surface de cet habitat (de  $A_1$  à  $A_2$ ) se traduit par la perte d'un nombre d'espèce  $S_2$  tel que :

$$S_2 = S_1 \cdot \left[ \frac{A_2}{A_1} \right]^z$$

En utilisant la relation ci-dessus et les paramètres de l'équation 1 (eq.2), calculez l'érosion de la richesse spécifique des pelouses de ce site (1 point).

Qu'en concluez-vous, est-ce très impactant pour la biodiversité de ces pelouses ? (2 points).

**UFR SCIENCES HUMAINES – Département de Géographie**

**Année 2015-2016 – Licence 3**

---

**SESSION 1 – JANVIER 2016**

---

**UE1 - Sociétés  
Aménagement du territoire (Cours de Mme JEGOU)**

**Lundi 04 janvier 2016**

**13h – 15h**

Ce sujet comporte 10 pages.

Durée de l'épreuve : 2 heures

## LA FUSION DES REGIONS : LE CAS DE LA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

### Questions :

1. Comment et sur quels critères ont été découpées les régions françaises précédentes ? /2 (question de cours)
2. Comment se justifie le projet national de redécoupage régional ? (question de cours) Quels sont les arguments allant à l'encontre de la fusion des régions, à l'échelle nationale ? /4
3. Quelles sont les structurations spatiales du nouveau territoire de la Bourgogne-Franche-Comté ? /3
4. Comment se situe la Bourgogne-Franche-Comté par rapport aux autres fusions régionales et aux débats d'échelle nationale ? /6
5. De votre point de vue, pourquoi une réforme territoriale est-elle nécessaire en France ? Que peut apporter la fusion des régions à celle-ci ? Qu'est-ce que cela signifie pour l'aménagement du territoire ? Répondez au regard de l'exemple de la Bourgogne Franche-Comté /5 (question de réflexion)

### Doc. 1 : La Bourgogne et la Franche-Comté vus par les géographes

#### **1.1 Dans un manuel universitaire de géographie régionale sur la France**

- *La Bourgogne et le Sud franc-comtois* (partie sur La région lyonnaise et le Centre-Est)

On prendra le risque de maltraiter la géographie administrative : celle d'une Bourgogne rattachée au Bassin parisien dans les cartes des régions européennes, à l'ensemble eurolyonnais de la DATAR, au Grand Est pour d'autres publications ; celle d'une Franche Comté à forte individualité historique, mais nettement et doublement scindée en un Nord en difficulté et un sud plus dynamique, en un axe majeur et ses bordures. Comment les vastes ensembles « en creux » de la Bourgogne et de la Franche Comté (Morvan, Nivernais, plateaux de la Haute Saône, ...) trouvent-ils place dans les régions officielles ? Faible emprise de la capitale régionale sur ces espaces d'occupation très discontinue, polarisations lyonnaise et parisienne sur les zones « fortes » de la région, voilà qui renforce et donne un sens large aux formules de JJ Bavoux : la Bourgogne « espace intermédiaire », « région de carrefours » (*Annales de géographie*, n°570, 1993).

- *La Franche-Comté, Nord et centre* (partie sur Les Régions du Nord et de l'Est), p. 202

On retrouve une organisation en un axe majeur et deux aires urbaines. Mais des modalités différentes apparaissent, dues à la vaste ampleur des espaces ruraux, à la faible pression démographique, à l'orientation rhodanienne et bourguignonne des bordures ouest et sud. On retrouve aussi le dynamisme démographique des cantons frontaliers. L'axe majeur est celui du Doubs et de l'autoroute franc-comtoise : la polarisation bisontine s'opère avant tout sur cet axe, en intégrant les villes petites et moyennes proches. Mais cet axe laisse apparaître la profonde coupure nord-sud de la région. Tout le nord de la région montre de nombreux signes de difficultés économiques et sociales. Le centre-sud de la région présente plus de signes d'intégration aux activités valorisantes et aux espaces métropolisés.

Piercy Philippe, 2014, *La France : le fait régional*, Hachette supérieur

#### **1.2 Dans une géohistoire des concurrences entre les deux capitales**

##### *Prologue*

Tout au long de leur histoire, les deux régions et leurs deux capitales se sont toujours jalouées, souvent querellées, parfois combattues, et finalement rarement entendues, alors qu'elles sont voisines et que bien des traits de leur configuration géographique devraient les pousser à s'entendre, sinon à s'unir. Or il se trouve que le nouveau millénaire a vu leurs relations se dégeler, à la fois au niveau politique, universitaire et économique. Le moment semble donc venu de mieux comprendre les raisons de cette longue bouderie, d'analyser les facteurs de ce réchauffement et, pourquoi pas, d'apporter une pierre à la réconciliation.

Plus précisément, la question qui se pose est donc de comprendre pourquoi la Bourgogne et la Franche-Comté, qui se sont « formées autour d'une convergence privilégiée d'itinéraires, dans un des plus anciens carrefours de l'Europe », qui ont vécu à plusieurs reprises sous les mêmes princes et qui ont porté le même nom (la Franche-Comté s'est longtemps appelée « Comté de Bourgogne ») n'ont finalement pas formé une seule entité, notamment dans les années cinquante, lorsqu'elles se sont constituées en deux régions administratives différentes, alors que la plupart des projets de découpage de la France penchaient vers la formation d'une seule grande région du Centre-Est ? [...]

La Bourgogne et la Franche-Comté sont organisées autour d'un couloir de plaines, parcouru par la Saône et le cours inférieur du Doubs, qui relie le sud et le nord de l'Europe et se trouve encadré par des hauteurs qui le bordent. [...] A une certaine échelle, la cohérence d'une grande région Bourgogne/Franche-Comté semble assez évidente. [...] On remarquera toutefois que, si se créait un jour une grande région correspondant plus ou moins à ce couloir et à ses bordures, la Nièvre n'y serait évidemment pas rattachée, puisque située sur le bassin de la Loire ; la question se poserait également pour le Sénonais inclus dans le Bassin parisien. Inversement l'Ain devrait logiquement dépendre de la Bourgogne. [...] La vallée de la Saône peut aussi bien servir de frontière que de lien et donc séparer ou unir les deux régions, en fonction du niveau technico-économique (des ponts ou pas), de l'organisation sociopolitique des sociétés locales (un même ensemble politique sur chaque rive de la Saône ou pas) ou tout simplement des hasards de l'histoire. [...] En somme, l'histoire a plus souvent fait jouer à la Saône un rôle de frontière qu'un rôle de liaison et elle a plus souvent orienté les deux régions dans des directions divergentes que convergentes.

### *Epilogue*

Traditionnellement, on présente la Bourgogne et la Franche-Comté comme des régions très différentes, l'une plus agricole, la Bourgogne, réputée pour ses vins et ses bœufs (charolais), l'autre plus industrielle, la Franche-Comté, réputée pour ses voitures et ses montres ; l'une plus tournée vers la région parisienne, l'autre plus vers l'Alsace et la Suisse. Si ces clichés ne sont pas complètement faux, la réalité apparaît plus complexe et surtout très évolutive. Les deux régions présentent en effet un certain nombre de points communs, souvent il est vrai plus négatifs que positifs, et beaucoup d'aspects dissemblables. Ce sont deux régions de petite taille, en creux entre des régions fortes, à l'évolution démographique préoccupante à terme et aux dynamiques économiques inférieures à la moyenne nationale. La Bourgogne reste une « région de passages » et la Franche-Comté une région frontalière. [...] La Bourgogne reste encore à la fois un peu plus agricole, moins industrielle et plus tertiaire que la Franche-Comté. Mais les économies des deux régions, longtemps très dissemblables, tendent à se rapprocher. La Franche-Comté se désindustrialise plus vite que la Bourgogne mais rattrape son retard dans le secteur tertiaire. [...]

Au cours de la décennie 1990-2000, on voit fleurir des initiatives publiques et privées aboutissant à des rapprochements, parfois spectaculaires, entre les deux régions et les deux capitales. Le Bien Public évoque déjà en 1992 un « mariage de raison » à propos du rapprochement des Conseils Economiques et Sociaux des deux Conseils Régionaux. Les collaborations scientifiques s'installent et les collaborations économiques sont renforcées, au travers du rapprochement de banques ou encore de France 3 Région. Un réseau métropolitain Rhin Rhône est même lancé en 2004, sur l'espace desservi par la nouvelle LGV. [...]

Chaque fois qu'il a été question de regrouper des départements et des régions, l'idée d'une union Bourgogne/Franche-Comté a souvent refait surface, apparaissant même comme quasiment naturelle du côté des élites politiques ou intellectuelles parisiennes. [...] L'argument relatif aux économies réalisées par la fusion semble plus fondé. Encore faudra-t-il choisir une capitale ! Chaque fois que les deux régions ont été réunies, que ce soit dans les projets de découpage ou dans les quelques cas où la fusion a été réalisée, Dijon, la ville la plus importante, et la plus proche de la capitale a quasiment toujours été choisie : les Bisontins accepteront-ils facilement d'être « décapitalisés » ? [...]

Enfin, depuis plus d'un quart de siècle maintenant, avec la première régionalisation de 1982, les pouvoirs régionaux se sont constamment renforcés et autonomisés : « au cours des dernières décennies, l'effort de décentralisation a permis aux structures administratives et décisionnelles locales d'acquérir un poids nouveau ». Outre le fait que l'on voit mal pourquoi les élus régionaux se saborderaient de bonne grâce, il faut admettre que les Régions ont acquis maintenant une reconnaissance de fait. [...] Des exemples récents, sur des problèmes pourtant moins essentiels montrent que la compétition demeure. A l'occasion de l'implantation à Dijon du magasin Ikéa et de la salle de spectacle du Zénith, l'Hebdo de Besançon a posé à ses lecteurs la question suivante : « Besançon est-elle vampirisée par Dijon ? ». En 2009, suite aux résultats de la commission Ballardur sur les nécessités de fusion régionales, les acteurs régionaux estiment largement que la fusion n'est ni nécessaire ni d'actualité. [...]

De nombreuses barrières ont déjà sauté entre les deux régions et les dernières années ont sensiblement renforcé leurs collaborations, ce qui ne signifie pas qu'elles vont vers la fusion. Quand il y a fusion, on ne fait plus qu'un, on n'a plus de choix. Quand on collabore, chacun garde sa personnalité : on discute, on se dispute, on se congratule. La cause semble donc entendue : à une fusion, Bourgogne et Franche-Comté préfèrent les effusions. En somme, après le « je t'aime, moi non plus », pourquoi pas le « je t'aime, moi aussi » ?

D'après Chapuis R., 2010, *Bourgogne / Franche-Comté, sœurs ou rivales ?*, Brève histoire des relations ambiguës entre deux régions, L'Harmattan, 166 p.



## Doc. 2 : Divers portraits de la nouvelle grande région Bourgogne Franche-Comté

### 2.1 Sur le site Internet de la nouvelle grande région (au 24/11/12) <http://www.bourgognefranche-comte2016.fr/> :

Avec sa frontière commune avec la Suisse, l'Ile-de-France et l'Auvergne Rhône Alpes – deux des régions les plus dynamiques de France – la grande région Bourgogne Franche-Comté, avec ses 2,821 millions d'habitants, ses 14 gares desservies par le TGV et ses 230 kilomètres de frontière avec la Suisse, bénéficie d'une place privilégiée au milieu de l'Europe.

Superficie : 47 784 km<sup>2</sup>

Population active 2013 : 1 287 926 personnes

8 départements : Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne

Communes : 3 831, dont 25 communes de plus de 10 000 habitants

Densité : 59 habitants au km<sup>2</sup>



A la pointe de la recherche et de l'innovation, la grande région est marquée par l'importance du secteur industriel et par ses entreprises reconnues dans le monde entier. Elle est aussi recherchée pour son savoir-faire traditionnel et reconnue pour son industrie agro-alimentaire et son agriculture. Elle compte 5 pôles de compétitivité et un PIB (produit intérieur brut) de 3,7 % par rapport au PIB national.

### 2.2 D'après France 3 Régions et l'INSEE Franche-Comté (article de Sophie Guillin du 24/04/15)

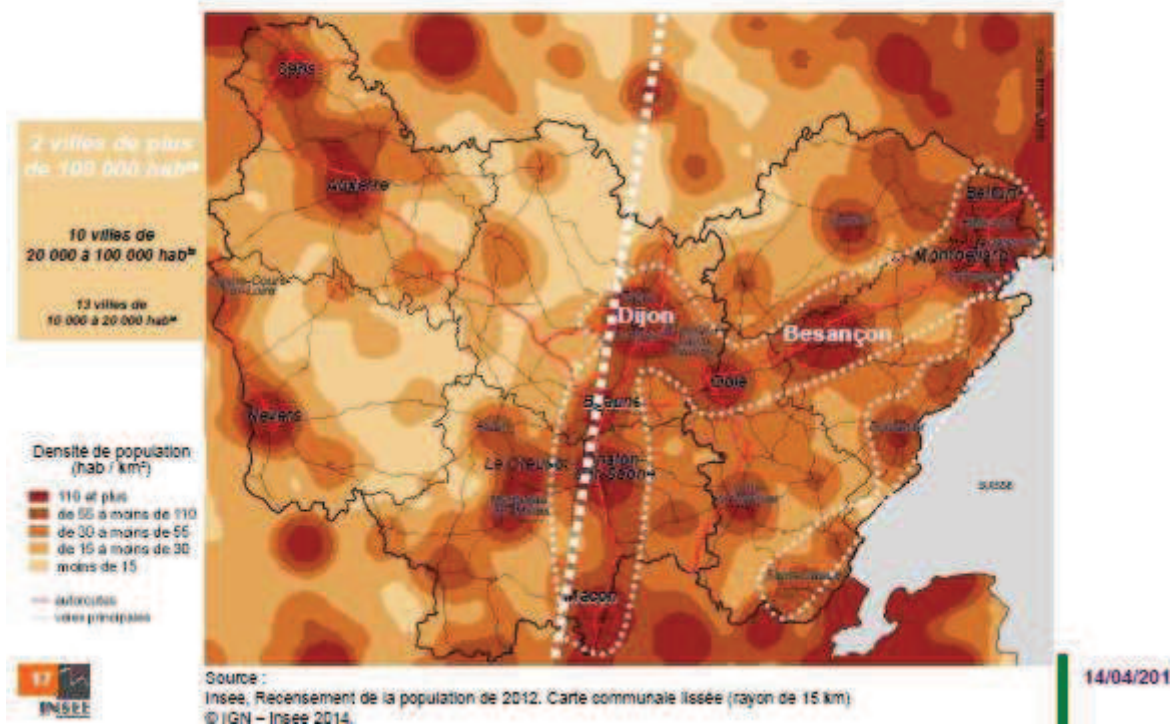
Dans le portrait des nouvelles régions, la Bourgogne-Franche-Comté restera un « petit » ensemble. Mais les chiffres des statisticiens combattent quelques idées reçues.

« Deux petites régions, ça ne fait pas une grande région »

C'est vrai...pour tous les indicateurs à l'exception de la surface. Sur les 13 nouvelles régions, la Franche-Comté et la Bourgogne réunies se retrouvent dans le peloton de queue. 11e pour la population (2,8 millions de personnes), même rang pour le nombre d'emplois, 12e pour le PIB par habitant (Nord Pas de Calais Picardie est 13e) et surtout...dernier de la classe pour l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2013.

# Démographie

## Un clivage démographique Est - Ouest



**Un dynamisme démographique plus fort à l'est de l'axe Dijon-Macon (source : INSEE)**

*Bourgogne et Franche-Comté : c'est la campagne !*

Si l'on entend par cette expression que Bourguignons et Comtois travaillent essentiellement dans les secteurs agricoles ou viticoles... on dit n'importe quoi. C'est même le contraire. La Bourgogne et la Franche-Comté forment la région la plus industrielle de France avec 17,3 % des emplois contre 5,6 en moyenne nationale. Le secteur industriel qui demande le plus de main d'œuvre est celui... de la métallurgie : 34 000 personnes y travaillent.

C'est seulement la 4<sup>e</sup> région de France pour les emplois agricoles et viticoles, derrière la gigantesque et nouvelle Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes mais aussi derrière les deux inchangées Bretagne et Pays de la Loire. Dernière place pour nos deux régions sur un secteur d'activité : l'emploi tertiaire marchand qui représente certes beaucoup de monde (39,5 % des emplois) mais très loin de la moyenne nationale.

*Il n'y a pas de grandes villes en Bourgogne et Franche-Comté*

C'est vrai, les agglomérations de Besançon et Dijon sont loin de la taille des métropoles. Mais... 5 zones d'emplois concentrent, à elles seules, plus de la moitié des emplois de BFC. Dijon d'abord, puis Belfort-Montbéliard talonnée par Besançon. Assez loin derrière viennent Auxerre et Chalon sur Saône.

*La Bourgogne est plus dynamique que la Franche-Comté*

Une idée reçue si l'on regarde la démographie : elle est plus dynamique à l'est d'un axe Dijon-Macon. Entre 2007 et 2012, les deux seules zones qui ont gagné de l'emploi sont celles de Pontarlier et de Lons-le-Saunier. L'ouest de la Bourgogne et le nord de la Franche-Comté sont dans des situations plus délicates. En fait, ce sont les zones industrielles qui ont payé un lourd tribut à la crise, surtout Belfort-Montbéliard et Le Creusot-Montceau. A l'inverse, les revenus des habitants du secteur de Pontarlier, grâce à l'effet frontalier, et de Beaune ont vu leurs revenus médians progresser.

### 2.3 Le Scan des Régions : Bourgogne-Franche-Comté, Figaro.fr (M. de Boni et M. Théobald, 13/11/15)

*Focus politique*

C'est le défi d'un mariage presque forcé qui attend la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté : Besançon, autrefois capitale régionale de Franche-Comté devra s'effacer au profit de Dijon, ce qui ne se fait pas sans remous. En effet, cette nouvelle grande région doit marier des territoires très dissemblables culturellement, sociologiquement et politiquement. L'abstention risque d'être l'une des plus élevées en France, alors que seulement 51 % des électeurs de Bourgogne-Franche-Comté se disent intéressés par le scrutin, soit 5 points de moins que la moyenne nationale. Les deux conseils

régionaux qui composeront la future région sont actuellement aux mains du PS qui pourrait avoir quelques difficultés à les conserver.

#### *Focus économique*

Voisine de la Suisse et non loin de l'Île-de-France, la grande région Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une place privilégiée. Quel est l'enjeu économique de la fusion de la Bourgogne avec la Franche-Comté ? « *Conforter une économie industrielle tournée vers l'extérieur* », indique Gilles Curtit, président de la Chambre de commerce et de l'industrie de la région Franche-Comté.

La Bourgogne Franche-Comté détiendrait en effet le deuxième solde commercial positif, après la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, à 3,7 milliards d'euros. La région est donc marquée par l'importance du secteur industriel. Plus d'un salarié du privé sur quatre y travaille : ainsi, la Bourgogne-Franche-Comté est-elle la plus industrielle des futures régions françaises en termes d'emplois. [...]

#### *L'Est de la région plus dynamique*

La Bourgogne-Franche-Comté est un centre d'excellence dans le développement et la production énergétique. L'éolien est représenté par une soixantaine d'entreprises ainsi que la filière nucléaire par un pôle de compétitivité dédié en Bourgogne. Quant à l'usine Areva NP de Chalon/Saint-Marcel, elle produit des équipements lourds pour les centrales nucléaires du monde entier. En plus du Pôle nucléaire de Bourgogne, la future région est dotée de quatre autres pôles de compétitivité sur le bien-être par l'alimentation, les microtechniques (biomédical, sûreté, défense), la plasturgie, les véhicules et mobilités du futur.

La Bourgogne-Franche-Comté forme un territoire peu dense. La majorité des 25 communes de plus de 10.000 habitants est localisée sur l'axe Rhin-Rhône. Seules Dijon (152 100 hab.) et Besançon (116 400) dépassent les 100 000 habitants. Puis vient Belfort (50 102). Le territoire est coupé en deux par l'axe Dijon-Mâcon. À l'est, il est plus dense, plus jeune et plus dynamique. La proximité de la Suisse, attractive par ses emplois, joue un rôle structurant. La présence de grands axes routiers et autoroutiers favorise la dynamique entre les grands pôles urbains de cette partie que sont Dijon, Chalon-sur-Saône, Beaune, Besançon, etc.

#### Doc. 3 : L'opinion des experts et des habitants

##### **3.1 Extraits de la concertation menée en 2014 par la Région Franche-Comté concernant la fusion régionale**

Les personnes rencontrées dans diverses circonstances dans le cadre de cette concertation semblent globalement favorables à la fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté (mais il peut s'agir là d'un biais).

*Jean-Jacques Bavoux, professeur de Géographie à l'Université de Bourgogne*

"Nos deux régions actuelles souffrent l'une et l'autre d'un grave déséquilibre spatio-fonctionnel. Chacune a son centre moteur en position nettement périphérique par rapport à l'ensemble de son aire territoriale : l'axe Besançon-Dole-Lons est trop à l'ouest de la Franche-Comté, l'axe Dijon-Mâcon trop à l'est de la Bourgogne. Ce double manque d'harmonie est très pénalisant en matière de fonctionnement et d'aménagement. Le regroupement régional va créer -enfin!- une structuration assurément bénéfique en plaçant les deux axes directeurs au cœur du territoire remodelé, désormais efficacement organisé à partir du bassin central de la Saône et autour de la nouvelle capitale, Dole."

*Alexandre Moine, Professeur de géographie à l'Université de Franche-Comté*

"La fusion des régions Franche-Comté et Bourgogne peut être une chance de raisonner la localisation des équipements et l'offre de services de manière plus cohérente et efficace à une échelle qui permettrait de valoriser la grande vitesse. Dans cette perspective, l'exemple d'un TERGV efficient entre Dijon, Dole et Besançon, élargi à l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, permettrait un accès privilégié à des services rares et de haut-niveau, autour d'un nouvel équilibre dans les offres et au travers de la promotion d'une nouvelle mobilité."

#### *Les questionnements lors des réunions publiques*

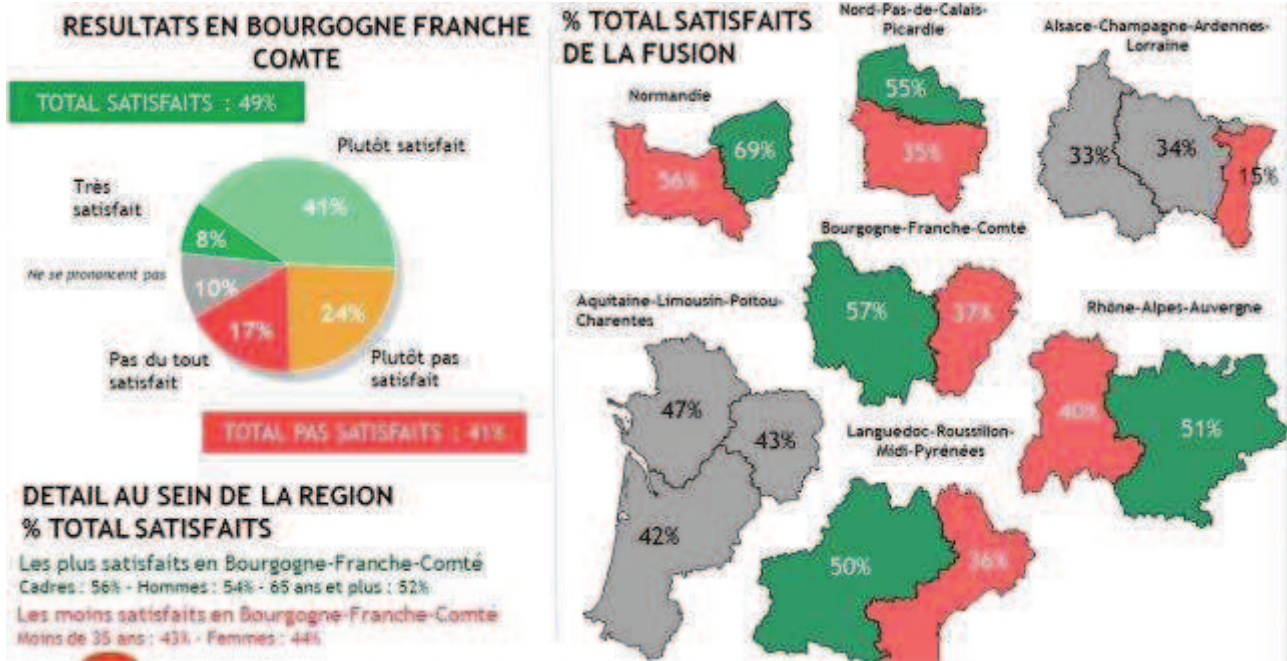
Les questions sur « l'équilibre » entre la Bourgogne et la Franche-Comté dans ce nouvel ensemble sont nombreuses. Il y a une crainte réelle d'être « sous représenté : ce qu'on veut c'est ne pas être oubliés ». Si les élus locaux rencontrés sont globalement favorables, certains estiment qu'il conviendrait d'aller vers une région Grand Est ; une crainte de la superstructure que constituerait une grande Région a été évoquée plusieurs fois. Quelques questions posées :

- Qu'est-ce que la fusion des régions pourrait apporter aux territoires ruraux, territoires de montagnes, frontaliers (notamment en termes d'infrastructures routières et ferroviaires) favorisant leur désenclavement ? N'y a-t-il pas un risque d'abandon de ces territoires au profit des aires urbaines ?





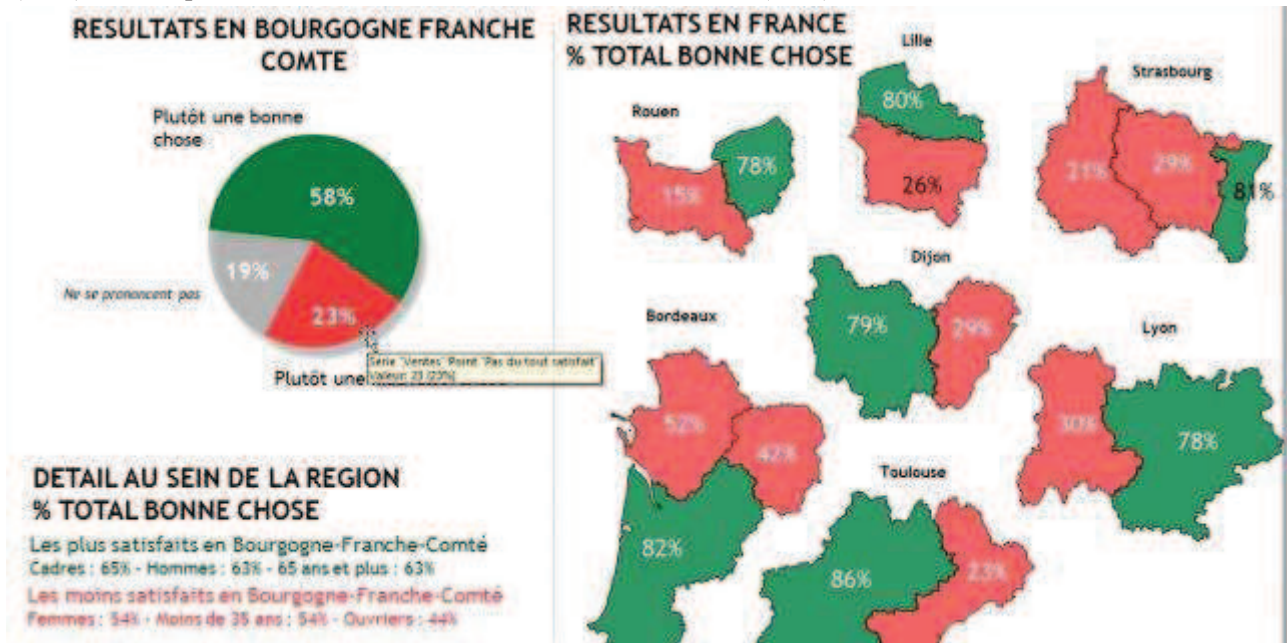




### Satisfaction à l'égard de la fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté

*Dijon, capitale naturelle*

Tout se passe comme si le choix de la capitale de la nouvelle région avait un impact majeur dans la perception de ce nouveau découpage. En effet, le fait que Dijon ait été choisie comme capitale de la nouvelle région conforte sans aucun doute les Bourguignons dans le fait que ce nouveau découpage soit une bonne chose, et crée un effet déceptif du côté des Francs-Comtois. Si, en moyenne, 58% des habitants de la nouvelle région estiment que le choix de Dijon comme capitale régionale est une bonne chose, les habitants de la Bourgogne apparaissent particulièrement enthousiastes à ce sujet (79%), tandis que les Francs-Comtois se montrent très réservés (29%).



### Satisfaction à l'égard du choix de la capitale régionale

Enquête réalisée par l'Institut de sondage BVA pour la presse quotidienne régionale, du 6 au 14 octobre auprès de 905 habitants de la région Bourgogne Franche Comté.

#### Doc. 4 : La fusion évoquée par les acteurs régionaux

- Est-ce que ça bloque ?

Oui et c'est là tout le problème. Les deux présidents de régions vont devoir faire face à une hostilité croissante. Comme le reconnaît François Patriat, ce n'est d'ailleurs pas les Bisontins et les Dijonnais qu'il faudra convaincre, mais bien les

habitants à la marge : la Nièvre, le Nord-Ouest de l'Yonne, le sud de la Saône et Loire. Marie-Guite Dufay, présidente de Franche-Comté rassure : *“J’entends les réticences, les craintes. Il y a un passif fort avec Dijon, car des entreprises, des administrations ont quitté Besançon pour s’y installer, mais c’est terminé. Il faut établir un partenariat équilibré et stratégique. La Franche-Comté et la Bourgogne ont deux identités très fortes que nous n’allons pas perdre”*.

Jérémy Lorand, « Les 10 questions que vous vous posez sur la fusion Bourgogne Franche-Comté », mai 2014

- **L’avis des Ceser de Bourgogne et de Franche-Comté**

Rien ni personne, et surtout pas les citoyens n’empêcheront les deux régions de se passer la bague au doigt. L’avis réservé des Ceser (Conseil économique, social, environnemental et régional) de Bourgogne et de Franche-Comté vont dans le même sens. Sauf que pour la Franche-Bourgogne ne possède pas de métropole. Un point faible... entre autres, mais qui ne décourage pas le président dans son choix : *“Certes nous avons un PIB plus faible, certes, nous n’avons que 3 millions d’habitants, certes nous sommes une région intermédiaire, certes sans métropole. Mais nous sommes un espace de respiration.”* L’absence de métropole pose en Bourgogne la question de la compétence de villes de second ordre comme Besançon ou Dijon. Le Ceser entrevoit un rôle principal pour Dijon en Bourgogne Franche-Comté : *“l’animation d’un réseau de villes moyennes offrant opportunités de développement et qualité de vie.”* Moins glorieux mais plus terre-à-terre.

Marion Chevassus, « La Franche-Bourgogne, un rapport... fusionnel », novembre 2014

*Miroir Mag* (mensuel bourguignon d’actualité, désormais quasiment disparu <http://www.miroir-mag.fr/>)

## Doc 5. Bourgogne-Franche-Comté, une mise en œuvre exemplaire de la fusion ?

### **5.1 Article du Bien public (21/07/15) : Bourgogne - Franche-Comté : un projet de fusion facile au début, plus dur maintenant**

L’initiative de la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté sitôt lancée, les présidents François Patriat et Marie-Guite Dufay l’avaient saluée avec enthousiasme. Mais la tâche se révèle plus complexe. Le premier écueil, c’est le choix de la « capitale ». Logiquement, Dijon héritera du titre de chef-lieu administratif et accueillera la préfecture commune. Le siège du futur conseil régional y sera probablement aussi. Chaque ville exigeant un maximum de directions de l’État chez elle, le chantier d’harmonisation est considérable : les deux Régions n’avaient pas choisi d’exercer les mêmes compétences. S’il fallait tout conserver, le surcoût serait d’environ 80 M€ par exercice, aggravé par une baisse simultanée des dotations de 20 M€. Une multitude de questions restent à élucider car chaque département a ses règles propres. En Franche-Comté, une carte grise coûte 15 € de moins par cheval fiscal qu’en Bourgogne. Et ce n’est qu’un exemple parmi des dizaines.

### **5.2 Article de France 3 Franche-Comté (J. Chevreuil et S. Courageot, 21/09/15)**

Depuis le milieu de l’été, on connaît la répartition des états-majors des administrations entre Dijon et Besançon. Au profit de Dijon, future préfecture de la grande région. 43 postes y seront transférés. La Franche-Comté en perdra une cinquantaine. Mais il restera des services dans les deux villes. Du coup, il faut mettre en place une nouvelle organisation : travail à distance ; partage de fichiers sur des serveurs communs ; visio-conférences.

L’objectif, c’est bien de faire des économies. On n’hésite plus à parler de gains de productivité. Les économies se feront aussi sur l’immobilier. Comme avec le futur pôle administratif de Viotte, à Besançon : 400 000 euros d’économies par an. Mais l’Etat va aussi réduire sa masse salariale mais pas immédiatement. A l’horizon 2020, le nombre de fonctionnaires se réduira mécaniquement de près de 20%, en raison de la pyramide des âges. Certains services seront même au-delà. Le défi, pour ce nouvel Etat régional, ce sera de proposer un service public aussi bien, voire meilleur. Avec moins de fonctionnaires.

### **5.3 La réorganisation territoriale des services de l’Etat (la gazette.info.fr, 31/07/15)**

Le gouvernement a présenté aujourd’hui ses décisions sur la réorganisation territoriale des services de l’Etat et la liste des chefs-lieux provisoires. Quelle est la répartition des sièges mise en place dès janvier ?

*Dijon* : La préfecture de région accueillera les sièges des trois directions régionales en charge respectivement de la culture (Drac), de l’agriculture (Draaf) ainsi que de la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS). Elle sera également la ville siège de la direction régionale des finances publiques (DRFIP), de l’agence régionale de santé (ARS) et de la chambre régionale des comptes (CRC).

*Besançon* : Elle va accueillir les sièges de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et la direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Le recteur de l'académie de Besançon assurera la fonction nouvelle de recteur de région académique.

Le préfet de Bourgogne, préfigurateur de cette réforme territoriale, estime que « l'équilibre est respecté ». A noter que cette évolution de la carte des directions régionales n'entraînera « ni de suppressions de sites ni de départs massifs de fonctionnaires ». Les services seront conservés dans les villes de Dijon et de Besançon même s'ils n'accueillent pas le siège. Le gouvernement mise en outre sur les mutations fonctionnelles (changer de métier, mais pas de ville) plutôt que sur les mutations géographiques. Et sur le travail en sites distants, être par exemple affecté à Besançon mais travailler depuis un bureau situé à Dijon. Le préfet parle de « mobilité numérique », alternative à la mobilité fonctionnelle ou géographique.

Enfin, le rapprochement des deux grandes agglomérations va passer pour un renforcement de la desserte ferroviaire destiné à faciliter les déplacements quotidiens. Mais aussi par un déménagement à moyen terme des directions régionales dijonnaises à proximité de la gare.

#### **5.4 L'expérimentation Bourgogne-Franche-Comté sur le site du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique <http://www.modernisation.gouv.fr/>**

Expert en matière de transformation publique, le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) a accompagné une expérimentation menée en Bourgogne Franche-Comté, visant à préparer le rapprochement des services. Ces travaux menés sur le terrain, en amont, vont permettre d'aider l'ensemble des régions pendant la phase de préfiguration.

Dès octobre 2014, les préfets de Bourgogne et de Franche-Comté ont engagé, à leur initiative, des travaux visant à identifier les conséquences du rapprochement des régions sur les services de l'Etat. En novembre, le Premier ministre leur a demandé de prolonger ces travaux afin d'être force de proposition pour les autres régions et d'apporter un éclairage « terrain » sur les impacts de la réforme. Des groupes de travail ont rassemblé des agents des deux régions autour de différents enjeux thématiques transversaux :

- ressources humaines : comment gérer au mieux la transition pour les agents ?
- fonctions et organisation des structures : quels sont les scénarios d'organisation et d'implantations possibles des services ?
- nouveaux modes de travail : quels outils et méthodes de travail mettre en place pour s'adapter au nouveau contexte (outils informatiques, télétravail, management...) ?
- modalités de gouvernance régionale : comment piloter la nouvelle grande région ?

Les différentes directions régionales ont travaillé en binômes pour réfléchir aux conséquences de leur futur rapprochement, notamment grâce à un séminaire inter-régional regroupant 180 cadres intermédiaires.

La synthèse des travaux a permis de faire des propositions concrètes sur les scénarios d'organisation possibles et sur les mesures nécessaires à la réussite de la réforme. L'expérimentation en Bourgogne Franche-Comté sera capitalisée à travers la diffusion prochaine d'un kit méthodologique à destination des préfigurateurs pour faciliter et accompagner la conduite de la réforme dans toutes les autres régions.

<http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/avec-les-administrations-et-les-operateurs-publics/fusion-des-regions-le-sgmap-accompagne-l-experimentation-en-bourgogne-franche-comte>